

# Le Griffon

***Important :***

*Ce dossier étant composé de pages doubles,  
pour un meilleur confort de lecture du fichier PDF,  
choisissez dans la rubrique «Affichage»,  
l'option «continue page double».*

# Budget 2010 : entre écono

Dans un contexte national tendu, la Ville poursuit ses **projets structurants et l'entretien du patrimoine** pour redynamiser la cité. Cela passe par une gestion rigoureuse et une hausse de la fiscalité locale.

## Finances

**Baisse des dotations de l'État.** La crise économique et les décisions nationales pèsent sur les finances locales. « *Les ressources s'essoufflent en face de besoins grandissants* », résume le maire Bruno Joncour.

Différentes réformes entraînent une baisse des dotations de l'État de - 1,94 % alors que l'inflation est estimée à + 1,2 % : la perte équivaut à - 3,2 %. Dans le même temps, la suppression de la taxe professionnelle fragilisera les collectivités locales.

**Le fonctionnement.** Dans ce contexte, seules une gestion très rigoureuse des dépenses de fonctionnement et les recettes engrangées par les mesures en matière de fiscalité permettent d'offrir de nouveaux services (Cité de la musique et de la danse) et de poursuivre une politique d'investissement volontariste. Les abattements sur la taxe d'habitation passent de 18,8 % à 15 % (cela représente environ 25€ par foyer). La taxe sur le foncier bâti voit son taux augmenter de 5 %. Cette politique se poursuivra en 2011 (abattement sur la TH à 10 %, hausse prévue de 4 % sur le foncier bâti).

**Autofinancement.** Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 60,7M€, les recettes à 62,9M€. Une fois le capital de la dette remboursé, l'autofinancement destiné à l'investissement se monte à 1,03 M€.

**L'investissement.** Les dépenses (17,5M€) se répartissent entre les projets structurants (aménagement urbain et développement du territoire, nouveaux équipements culturels et sportifs) et le plan pluriannuel d'entretien du patrimoine (espace public et bâtiments). De 3,9M€ en 2008, ce dernier passe à 6,3M€ en 2010. C'est pour financer « *cette mise à niveau indispensable du patrimoine municipal* » sans trop



s'endetter que la Ville avait décidé, fin 2008 d'utiliser le levier de la fiscalité, une mesure dont elle avait repoussé l'application à 2010 compte tenu de la crise.

## Les principaux investissements

### Rénovation urbaine.

Les chantiers sont engagés à Balzac, l'Europe, la Croix Saint-Lambert. En 2010, 4,9 M€ sont inscrits pour les travaux sur les espaces publics menés par la Ville et 303 000€ pour soutenir les acquisitions de foncier de Terre et Baie Habitat (ex Cabri Habitat). 2,7 M€ de subventions figurent en recettes. Par ailleurs 100 000€ sont provisionnés pour les abords de la cité Waron.

### Dynamisation du centre-ville.

L'opération Charner entre dans sa phase opérationnelle. Pour mieux aménager l'esplanade et

## Données synthétiques

- Dépenses réelles de fonctionnement par habitant : 1.254,12€.
- Produit des impositions directes par habitant : 521,16€.
- Recettes réelles de fonctionnement par habitant : 1.300,22.
- Dépenses d'équipement brut par habitant : 362,57€
- Encours de la dette par habitant : 276,93€.
- Dotation globale de fonctionnement par habitant : 335,65€.
- Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement : 65,87 %
- Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : 1,35
- Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement : 98,36 %.
- Dépenses d'équipement / recettes réelles de fonctionnement : 27,88 %.
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 21,30 %.

## mie et projets



valoriser le site, la Ville démolit dans un premier temps différents bâtiments rue Kleber et bd Charner et arase le mur d'enceinte en partie haute. La vente des bâtiments A et B rapportera 1,578 M€.

### Circulation

Dans le cadre de la requalification du centre historique, un plan de déplacement du centre-ville est à l'étude, qui permettra notamment de réaménager l'entrée nord (rues des Trois Frères Le Goff, de la Fontaine, des Buttes). En vue de créer un rond point, la Ville inscrit 199 500 € pour l'acquisition d'un immeuble au n°48 bis rue Notre Dame. Les travaux avaient été repoussés avenue Corneille, le temps de concevoir un projet plus ambitieux, intégrant les voies, les contre-allées et un aménagement spécifique à l'intersection de la rue Racine. La première tranche (rénovation des contre-allées) démarre en 2010 (580 000 €). La Ville participe aussi aux travaux sur la rocade urbaine, entre la RN12 et la rue des Gallois (100 000 € cette année).

Quelques-uns des investissements programmés en 2010 : certains chantiers s'achèvent, de nouveaux projets sont mis en œuvre. Les sommes indiquées correspondent aux montants inscrits en 2010, pour des projets bien souvent financés sur plusieurs années.

### Habitat

Le plan local de l'habitat, conçu par l'Agglomération, prévoit 121 logements sociaux, rues du Goëlo, du Berry, du Béarn, de Jersey, Coquelin et sur la Plaineville. La Ville participe à hauteur de 5000 € par logement à l'acquisition de foncier, soit 605 000 € sur 3 ans (205 000 € en 2010).

### Amélioration et entretien du patrimoine

En plus de Corneille, 2 M€ sont consacrés à l'espace public : trottoirs et chaussées, mobilier urbain, aménagements pour les personnes à mobilité réduite, éclairage public, espaces verts... La requalification des entrées et sorties du quartier Notre-Dame (205 000 €), la rue du Trégor (150 000 €) figurent parmi les chantiers 2010. Les cours des écoles maternelles de Cesson et Curie-Poutrin seront rénovées (55 000 €), des jeux remplacés à Diwan, à la maternelle de la Croix Rouge et au square Barillot. Les bâtiments se voient allouer 3 M€, consacrés à l'entretien des différents édifices (services municipaux, écoles, salles de sport...), dont 1,85 M€ liés à la sécurité.

### Équipements culturels et sportifs

La cité de la musique et de la danse ouvrira en septembre 2010 (2,2 M€ s'ajoutent aux 6,75 M€ déjà inscrits) ; 70 000 € sont inscrits pour l'acquisition de nouveaux instruments. Les travaux aux Beaux Arts débiteront en 2011 à Charner (50 000 € pour les études en 2010). Côté sports, la construction des vestiaires et tribunes du terrain de foot de Chaptal (projet subventionné par la Région et le Conseil général) est programmée en 2010 pour 625 000 €, ainsi que l'extension du hall de l'Amicale de Tennis du Griffon (95 000 €) et la création de terrains multisports à la Ville Oger et l'Europe (coût 240 000 €).

### Services municipaux.

Différents matériels et équipements sont renouvelés pour le bon fonctionnement des services (1,37 M€). Principal projet : la nouvelle serre de la Ville Jouha.



# Des terrains familiaux en projet



Photo Archives Ville - Gérard Ringueoir

Pour le moment, Saint-Brieuc a construit une aire d'accueil, qu'elle complétera de terrains familiaux et d'un terrain pour les séjours courts.

## Gens du voyage

La Ville a ouvert en juin 2008 une aire d'accueil pour les gens du voyage, pouvant accueillir 28 caravanes. Au regard du schéma départemental, il manquerait 52 places à Saint-Brieuc. Cependant les besoins évoluent, cette population a tendance à se sédentariser, en ne prenant la route qu'une partie de l'année. Au lieu d'aménager une nouvelle aire d'accueil, Saint-Brieuc s'est engagée sur des besoins cor-

respondant mieux à l'attente des voyageurs : un « terrain soupe » de 50 places pour accueillir des groupes de 50 caravanes maximum à l'occasion d'une réunion de famille ou de l'hospitalisation de l'un des leurs par exemple ; 5 terrains familiaux pour des familles quasi-sédentarisées. Ces derniers sont des parcelles de 400 à 500 m<sup>2</sup> sur lesquelles une famille peut installer plusieurs caravanes, autour d'une construction en dur généralement composée d'une pièce de vie et de sanitaires.

## Solidarité

**Haïti.** La catastrophe qui a touché ce pays, un des plus pauvres de la planète, a ému le monde entier. Comme pour le tsunami, le conseil municipal a voté une subvention. D'un montant de 10 000 €, elle sera versée pour moitié à l'UNICEF et pour l'autre à Cités Unies France.

## Espace public



Photo Dominique Moirin

**Un chemin vers la zone de Trégueux.** Les Villes de Saint-Brieuc et Trégueux vont créer un sentier piéton et cyclable intercommunal, entre la rue des Bonnets Rouges et le magasin Décathlon. La zone commerciale et de loisirs de Brézillet-Est se développe, mais les habitants de la Croix Saint-Lambert rencontrent des difficultés pour y accéder : à proximité des jardins familiaux des Bonnets Rouges, ils traversent le ruisseau de la Ville Audry en utilisant des dispositifs improvisés. Un ouvrage sera construit pour faciliter le passage, dont le coût sera supporté à parts égales par les deux communes.

## permanences des élus

Le maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition, sur R/V auprès de leurs secrétariats.

### ■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.

Mardi de 9h30 à 12h, sur R/V au 02 96 62 54 18.

### ■ Marie-Claire Diouron,

adjointe en charge de l'environnement, du développement, de la rénovation urbaine et de la coopération intercommunale.

Le jeudi de 16h à 18h. 02 96 62 55 85.

### ■ Yannick Mayeux,

adjoint en charge de l'aménagement de l'espace public, des transports et des relations européennes.

Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

### ■ Brigitte Blévin,

adjointe en charge de la culture, des ressources humaines, des relations publiques et de la coopération décentralisée.

Le mardi de 14h à 16h. 02 96 62 55 85.

### ■ Roger Bonnin,

adjoint en charge de la voirie, des travaux de proximité et de la sécurité.

Le vendredi de 10h à 12h. 02 96 62 55 85.

### ■ Odile Rault,

adjointe en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Le lundi de 10h à 12h. 02 96 62 56 95.

### ■ Pierre Delourme,

adjoint en charge de l'action sociale, des personnes âgées, des personnes handicapées et des finances.

Le mercredi de 14h à 16h. 02 96 62 55 85.

### ■ Joëlle Le Gagne,

adjointe en charge de la famille, de la petite enfance, de la santé et de la solidarité.

Le mercredi de 14h30 à 17h. 02 96 62 55 85.

### ■ Gérard Blégean,

adjoint en charge de la jeunesse, des sports et de la vie des quartiers.

Le jeudi de 14h à 17h30. 02 96 62 56 95.

### ■ Philippe Guéniffey

adjoint en charge de la démocratie locale, du patrimoine, de l'administration générale et des nouvelles technologies.

Le vendredi de 14h à 17h. 02 96 62 56 95.

### ■ Elisabeth Sèité,

adjointe en charge du commerce, du tourisme et des animations de la ville.

Le lundi de 14h à 16h. 02 96 62 55 85.

### ■ Jean-Jacques Fuan,

adjointe en charge de l'urbanisme, de l'habitat, de la communication et des relations avec les entreprises.

Le mercredi de 9h à 12h. 02 96 62 56 95.